

La société de législation comparée publie

Collection de l'UMR de droit comparé, Volume 21

**LA CONVENTION DE L'UNESCO
SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION
DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES
PREMIER BILAN ET DÉFIS JURIDIQUES**

Sous la direction de Hélène RUIZ FABRI

COLLECTION DE L'UMR DE DROIT COMPARÉ DE PARIS
VOLUME 21

LA CONVENTION DE L'UNESCO
SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION
DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS
CULTURELLES

PREMIER BILAN ET DÉFIS JURIDIQUES

Sous la direction de Hélène RUIZ FABRI



SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE

La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 est en vigueur depuis trois ans, permettant une première évaluation de ses effets et une réflexion sur ses perspectives. Cet ouvrage est issu, pour l'essentiel, d'un colloque éponyme organisé par l'UMR de droit comparé de Paris à la Sorbonne les 18 et 19 juin 2008. Il s'interroge sur la performance ou la capacité de performance de la Convention, dans une réflexion avant tout tournée vers l'avenir, afin de tracer des pistes pour une réalisation optimale des objectifs de la Convention, en particulier au bénéfice des pays en développement. On sait en effet les liens entre culture et développement, mais aussi les difficultés toujours renouvelées à penser les politiques de développement. L'ouvrage veut donc ouvrir et alimenter la boîte à idées et s'efforce de le faire de la façon la plus stimulante possible, en se centrant successivement sur le droit de la concurrence, le droit international du commerce, le droit de la propriété intellectuelle et la question des subventions.

I.S.B.N. : 978-2-908199-86-4

juillet 2010

42 €

280 pages

Bon de commande à retourner à la Société de législation comparée,

28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris, fax : 01 44 39 86 28,

E-mail : bouchibi@legiscompare.com

Je souhaite commander ... exemplaire(s) de l'ouvrage *La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles - Premier bilan et défis juridiques* au prix de 42€ +5€ de frais de port

Nom :

Adresse :

Paiement par :

virement CCP Paris 797.91 K

virement bancaire à la Caisse d'Épargne Ecureuil de Paris (17515-90000, Compte 08604041658)

chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Société de législation comparée

carte de crédit : *Visa* *Eurocard* *Mastercard*

N° --

